



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-56791>

Département(s) de publication : 75

Annonce n° 25-56791

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Grand Paris Aménagement

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 64203694100036

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75019

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 75

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2773263&orgAcronyme=d4t>

**Identifiant interne de la consultation :** 25-LAB50

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** serviceachats@grandparisamenagement.fr

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Le candidat devra fournir : - Déclaration individuelle du candidat ou du membre du groupement (DC2 disponible sur le site du ministère de l'Economie et des Finances); - Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du ministère de l'Economie et des Finances); - Déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 1110-1, et R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-7 à R. 2162-12, R. 2162-13 à R. 2162-14 et R. 2162-15 à R. 2162-21 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (via le DC1 fourni dans le DCE); - Pouvoir.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** 02/06/2025 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Exigée

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** Autre acheteur public

**Critères d'attribution :** Cf. Règlement de la consultation

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réflexion et la mise en place d'une démarche innovante dans le cadre du « Lab 50 »

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 79000000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Le présent contrat a pour objet la réalisation d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage afin d'accompagner Grand Paris Aménagement dans la réflexion et la mise en place d'une démarche innovante dans le cadre du « Lab 50 ». La description des prestations et leurs spécifications techniques est indiquée dans le cahier des charges et son annexe joints au dossier de consultation.

**Lieu principal d'exécution du marché :** Paris 75019

**Durée du marché (en mois) :** 18

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Au terme de l'analyse, il pourra être procédé à une négociation, sur tous les éléments de l'offre. Le pouvoir adjudicateur se réserve toutefois le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans avoir recours à la négociation. La négociation pourra se faire avec les trois meilleurs candidats du classement initial et pourra porter, au choix du pouvoir adjudicateur sur tous les éléments de l'offre ou sur certains de ses éléments. Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - Recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. Le tribunal compétent est le Tribunal administratif de Paris

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 20/05/2025